



Je travail en ssiap1 avec contrat ads

Par **Yacine59000**, le **20/06/2013 à 13:02**

Bonjour, je voudrais savoir si mon employeur a le droit de me faire travailler en ssiap1 quelque heures avec un contrat de ads (9.43€ et coefficient 120) en sachant le complément des heures ssiap1 me les verse en forme de prime exceptionnel mais je reste toujours perdant qu'il ne me fasse pas un contrat ssiap1 en me disant qu'il n'y a pas assez d'heures de ssiap1. J'attends vos réponses et merci beaucoup

Par **camer**, le **03/08/2014 à 13:02**

Bonjour suite à votre question, si votre employeur estime qu'il n'a pas suffisamment d'heures pour faire un contrat SSIAP1 c'est normal mais en revanche il doit apporter une modification sur votre contrat de travail. Il pourra par exemple vous proposer un avenant ads/ssap1 et vous rémunérer au coefficient 140 merci

Par **Yacine59000**, le **03/08/2014 à 13:11**

Merci beaucoup pour votre réponse

Par **djo25**, le **11/02/2018 à 19:06**

bonjour j'ai actuellement un contrat ads 130 et je fais quelques vacations en tant que ssiap 1

sachant que j'ai le complément 140 sur le bulletin de salaire avec une prime exceptionnel ,est ce que mon employeur est dans l'obligation de me changer mon contrat en tant que ssiap 1 140?? bien que j'ai fais la demande mais sans suite ça fait 4 ans que je travaille chez eux en ayant toujours le même contratnmerci de vos reponses

Par **Sur le Gâteau**, le **21/02/2018** à **19:25**

Bonsoir, j'ai était embaucher en ADS de jour coeff 130 mais j'ai demander a bosser de nuit suite a un soucis personnel sa a était accepter en me demandant si je posséder un diplôme SSIAP1 j'ai dit oui puis j'ai dut le transmettre a ma boite et depuis 5mois je boss sur 2 sites je fait du SSIAP et de l'ADS par-contre toujours pas fait d'avenant vue que je travail en SSIAP aussi et sur ma fiche de paie c'est écrit "AGENT DE SECURITE CONFIRME" est-ce normale que je suis toujours a 130 qu'ont ne ma pas fait d'avenant ? sa ne me dérange pas de faire de l'ADS et du SSIAP (de nuit) mais par-contre je voudrais au moins être a 140 ads/ssiap sur ma fiche de paie quoi ...

Par **Anubis68**, le **02/07/2023** à **05:46**

Bonjour je suis agent de sécurité coefficient 140 et mon employeur me demande de faire des vacations de SSIAP 1.rnPuis-je refuser sachant que je ne n'ai pas la formation adéquate et je ne sais pas utiliser le cmsi.rnEt ont me demande de faire des rondes de sécurité incendie et d'aller au local sprinckler.rnrnrn